



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 8 décembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Goudourville, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-191

OBJET : ACHAT D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES BIOSOURCÉS À USAGE
UNIQUE POUR LA PÉRIODE 2022-2026
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Régine VRECH) : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul (remplacé par JJ GARES)
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe (pouvoir donné à S. REBEL)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine (pouvoir donné à C. LECORRE)
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	:	Mme BOUVIER Lina
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. LOPES Ernest

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2021D1-1-2-191

**OBJET : ACHAT D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES BIOSOURCÉS À USAGE
UNIQUE POUR LA PÉRIODE 2022-2026
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Elle concerne l'achat d'emballages alimentaires biosourcés à usage unique pour la période 2021-2022, dont la date de remise des offres était fixée au lundi 08 novembre 2021 à 12h00.

Le marché est décomposé en deux lots.

La Commission d'Appel d'offres s'est tenue le vendredi 26 novembre 2021 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	40.0 %
2 – Qualité des fournitures	55.0 %
3 – Délai de livraison et dépannage	5.0 %

LOT 1 : BARQUETTES ET FILM DE PROTECTION

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
NUTRIPACK	59148 - FLINES-LEZ-RÂCHES
RESCASET CONCEPT	38690 - COLOMBE
FIRST DIPAL	34000 - MONTPELLIER
SOREPACK	51800 - SAINTE MENEHOULD

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat FIRST DIPAL obtient la note maximale, son prix n'étant pas le moins-disant mais son mémoire technique répondant parfaitement au besoin.

La Commission d'Appel d'offres propose au Conseil Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant annuel minimum H.T. au regard du détail quantitatif estimatif	Montant annuel maximum H.T. au regard du détail quantitatif estimatif
1	FIRST DIPAL	86 777.48€	260 332.43€
2	NUTRIPACK	88 890.38€	266 671.14€
3	SOREPACK	77 749.70€	233 249.10€
4	RESCASET	101 055.35€	303 166.05€

LOT 2 : ÉTIQUETTES ET RUBANS

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
RESCASET CONCEPT	38690 - COLOMBE
FIRST DIPAL	34000 - MONTPELLIER
SOREPACK	51800 - SAINTÉ MENEHOULD

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat RESCASET obtient la note maximale, son prix étant le moins-disant et son mémoire répondant parfaitement au besoin.

La Commission d'Appel d'offres propose au Conseil Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant annuel minimum H.T. au regard du détail quantitatif estimatif	Montant annuel maximum H.T. au regard du détail quantitatif estimatif
1	RESCASET	3 178.00€	9 534.00€
2	SOREPACK	5 206.60€	15 619.80€
3	FIRST DIPAL	4 126.50€	12 379.50€

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1 – Barquettes et film de protection : d'attribuer le marché au candidat FIRST DIPAL pour les montants annuels minimum et maximum hors taxes tels qu'ils sont prévus dans l'acte d'engagement ;
- pour le lot 2 – Etiquettes et rubans : d'attribuer le marché au candidat RESCASET pour les montants annuels minimum et maximum hors taxes tels qu'ils sont prévus dans l'acte d'engagement ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer les marchés comme suit :
- pour le lot 1 – Barquettes et film de protection : au candidat FIRST DIPAL pour les montants annuels minimum et maximum hors taxes tels qu'ils sont prévus dans l'acte d'engagement ;
- pour le lot 2 – Etiquettes et rubans : au candidat RESCASET pour les montants annuels minimum et maximum hors taxes tels qu'ils sont prévus dans l'acte d'engagement ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 14 décembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 15 décembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 16 DEC. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le 16 DEC. 2021

AR PRÉFECTURE

**ACHAT D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES BIOSOURCES A USAGE UNIQUE POUR LA PERIODE 2022-2026 -
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES**

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_191

Date de la décision : 14/12/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211214-2021D1_1_2_191-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 16/12/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : 99_DE-082-248200016-20211214-2021D1_1_2_191-DE-1-1_1.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 16/12/2021 16:46:06

Date d'envoi de l'acte : 16/12/2021 16:47:14

Date de réception de l'AR : 16/12/2021 16:55:01